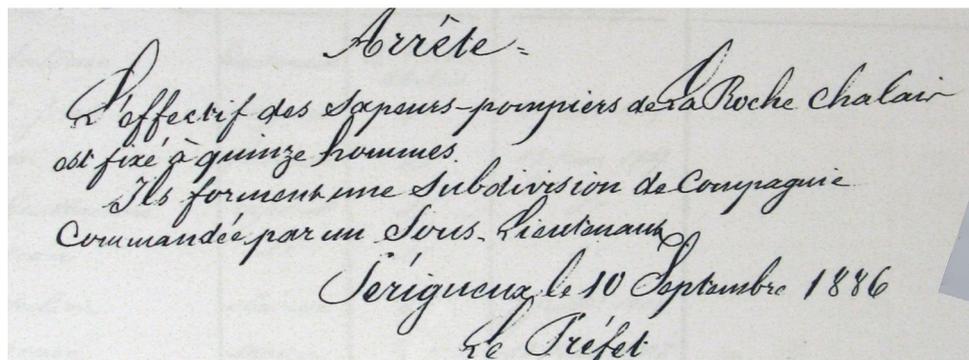


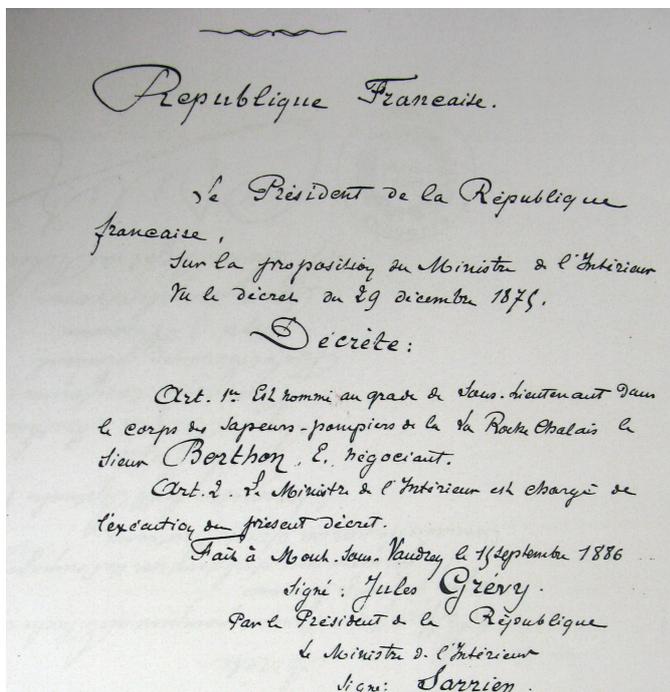
LES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des sapeurs.

C'est sans doute vers 1880 qu'une association de sapeurs-pompiers a vu le jour à La Roche-Chalais. Cette association n'avait aucune existence légale mais elle fonctionnait : elle avait du matériel et de l'argent dans sa caisse résultat d'une souscription lancée auprès de la population. À la session ordinaire du 24 mai 1885, le conseil municipal décide d'organiser légalement le corps des sapeurs-pompiers de la commune afin d'en assurer la discipline nécessaire pour le bon fonctionnement. Le maire a déjà pris contact avec l'association préexistante. Il assure qu'elle a le matériel nécessaire et de l'argent en caisse pour subvenir aux frais d'équipement et autres. Le conseil municipal vote cependant une somme de 150 F afin d'assurer les 15 sapeurs du corps contre les dangers de leur service moyennant une somme de 5 F et de leur verser une solde annuelle de 5 F à chacun.



L'acte de naissance du corps des sapeurs pompiers de la Roche-Chalais



Quelques jours plus tard le Président de la République nomme le premier sous-lieutenant chargé de commander le corps des sapeurs-pompiers de La Roche-Chalais. Depuis le 14 mai, une commission présidée par le maire et comprenant 3 délégués du préfet plus messieurs Saint-Saud et Persegou était chargée de se prononcer sur les admissions des sapeurs-pompiers. Le 4 janvier 1888 le CM autorise le maire à contracter une assurance auprès de la cie « La Providence ». Moyennant une cotisation de 4,60 F par personne assurée, cette compagnie s'engage à verser 3000F en cas de mort et en cas d'infirmité, de 3000 à 750 F suivant la catégorie et en cas d'incapacité temporaire une allocation quotidienne de 2 F pour chaque homme.

L'assurance est souscrite pour 15 ans.

Le sous-lieutenant Antoine Nadal succède à Berthon le 10 août 1893. Puis nous aurons les sous-lieutenants Guillaume Eustache en 1927, Paul Dailleau en 1942 et Marc Dailleau en 1970.

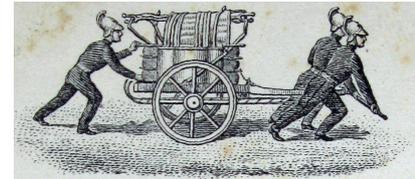
Comme chef de centre nous aurons ensuite l'adjudant Jacques Frappier en 1985, le lieutenant Hubert Puig en 1993 et le sergent chef Daniel Bouchet en 1995. Depuis le 1^{er} janvier 2015 c'est Véronique Foliot-Campagnaud, lieutenant, qui est à la tête du corps des sapeurs-pompiers de La Roche-Chalais.

Petit à petit le corps des sapeurs-pompiers se dote de matériel pour être plus efficace.



Le 18 mars 1894 le maire expose que les pompiers n'ayant dans leur uniforme qu'un pantalon de treillis lui ont exprimé le désir d'avoir un pantalon de drap. Considérant que les sapeurs-pompiers n'ayant pratiquement rien coûté à la commune puisque les vêtements portés actuellement par les officiers et les hommes ont été achetés avec le produit d'une souscription, dans ces conditions il croit qu'il y a lieu de faire droit à leur demande. Il termine en disant que l'on ne fournira que l'étoffe nécessaire pour la confection du pantalon et que chacun des hommes du corps le fera faire par son tailleur. Le CM vote une somme de 200 francs.

L'inventaire du matériel de 1909 donne une idée des interventions possibles : une pompe foulante à deux corps de pompe pour projeter l'eau grâce à une lance. Cette pompe est montée sur 4 roues, elle est équipée de 8 courroies pour amarrer les boyaux et les seaux. Nos sapeurs disposent aussi d'une pompe à hotte ce qui semble être aussi une pompe foulante car elle est dotée d'un tuyau d'un mètre muni d'une lance avec un orifice (?).



Pompe à bras

Sur le lieu de l'incendie, ces pompes sont alimentées par l'eau stockée dans un baquet en bois. Le centre dispose de 125 seaux en toile à voile. En cas d'incendie, tous les volontaires sont les bienvenus pour faire la chaîne et faire en sorte que le baquet soit toujours bien rempli. L'eau est récupérée dans les puits des environs, dans les mares ou la rivière. Comme on risque de puiser de l'eau pas très claire, nos pompiers disposent de 2 tamis pour la filtrer et empêcher les feuilles et les herbes de boucher les tuyaux. Bien sûr ils ont une clef et 2 poinçons pour assurer les raccordements entre les six boyaux dont ils disposent, (3 anciens et 3 plus récents) et des crochets pour les suspendre et les faire sécher. On répare les boyaux avec des manchons de cuir. Les seaux sont transportés dans 4 sacs, eux aussi en toile à voile. Les sapeurs disposent de 3 lanternes avec une réserve d'huile conservée dans un bidon, 2 grandes haches à pic et à tranchant et une plus petite. Ils ont même une brosse, un balai et une éponge pour assurer la propreté du local et du matériel.

N°	Nom et Prénoms	Grade	Domicile	Date d'engagement ou du dernier rengagement
1	Nadal Antoine	Sergent	La Roche-Chalais	
2	Lachaud Jean	Sergent	d°	21 août 1909
3	Moty Jean	Fourrier	d°	13 juin 1907
4	Eustache Guillaume	caporal	d°	d°
5	Couret Jean	d°	d°	d°
6	Aubert Julien	clairon	d°	7 juillet 1909
7	Dupuy Jean	Sapeur	d°	13 juin 1907
8	Hubert Joseph	d°	d°	d°
9	Mazouau Antoine	d°	d°	d°
10	Foussac Henri	d°	d°	1 ^{er} janvier 1909
11	Broca Edouard	d°	d°	7 juillet 1909
12	Chaumette François	d°	d°	6 novembre 1909
13	Dumastin Albert	d°	d°	22 septembre 1910
14	Mauget Aurélien Maurice	d°	d°	d°
15	Bessac Jean	d°	d°	20 novembre 1911
16	Daré Lamas	d°	d°	27 février 1912

Le corps des sapeurs-pompiers est organisé militairement.

Voici l'effectif du corps en 1912. Il est placé sous les ordres du lieutenant Antoine Nadal, du sergent Jean Lachaud et des caporaux Guillaume Eustache et Jean Couret. Jean Moty le fourrier est chargé du matériel et Julien Aubert sonne le clairon pour rassembler la troupe quand il y a un sinistre.

Le corps des sapeurs-pompiers sera dissous en 1914. En 1922, il est réorganisé, il comprend 16 hommes ayant tous signé un engagement pour cinq ans. Les hommes touchent 20 F par an, la commune les assure à partir de 1924. Cette assurance garantit aux sapeurs-pompiers des indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire de travail suite à accident ou maladie contractés dans l'exercice de leur fonction.

L'incendie du 8 octobre 1926

Au cours d'un incendie, une infirme est carbonisée à La Roche-Chalais.

Mercredi matin 29 septembre, un incendie d'une violence inouïe a détruit tout un corps de bâtiment appartenant à madame Ducros et à Mlle Bombard dans le quartier de l'Apré Côte.

L'alerte a été donnée à 5 heures du matin. Une fumée intense se dégageait du toit d'un local habité par Mme veuve Fautou une vénérable infirme de 78 ans.

Comme elle ne répondait pas aux appels qui lui étaient adressés, on a dû défoncer la porte mais aussitôt le courant d'air s'étant établi, les flammes ont jailli de toutes parts.

Il a été impossible de lui porter secours. La pauvre femme a péri dans les flammes et a été ensevelie sous les décombres.

Le feu a gagné rapidement à droite et à gauche. En dépit de la promptitude des secours organisés par M. Ricou, brigadier de la gendarmerie et M. Boivert, adjoint, et de toute la population, quatre maisons d'habitation ont été en trois quarts d'heure la proie des flammes.

Le mal eût été plus grand, et c'eût été un désastre si les pompiers de St Aigulin n'étaient accouru en hâte pour prêter main forte à leurs camarades de La Roche.

Les pertes, hélas ne sont que pour une faible part couvertes par une assurance. On se perd en conjectures sur les causes du sinistre.

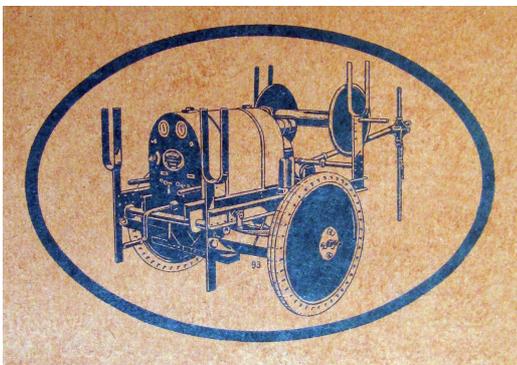
Les restes calcinés de Mme Fautou ont été pieusement retirés des décombres.

Une foule nombreuse et consternée a assisté, jeudi au service funèbre célébré en son honneur dans l'église paroissiale.

Article publié dans le Journal de Ribérac du 8 octobre 1926

À La Roche-Chalais on prit conscience ce jour-là que la moto-pompe était notoirement insuffisante... et que sans le prompt secours de la pompe de Saint-Aigulin une grande partie du quartier aurait été la proie des flammes. (délibération du CM du 29 mai 1927). La décision de moderniser le matériel est donc prise et le CM vote une somme de 20 000 F pour l'achat d'une pompe susceptible d'un débit de 20m³ à l'heure.

Alors que le nouveau matériel n'est pas encore là, un nouvel incendie très spectaculaire éclate le 22 octobre dans la boulangerie Guion. On est en train d'organiser un cortège funèbre Place Chanzy lorsque les appels au secours retentissent. La cérémonie est arrêtée ainsi que la sonnerie des cloches afin de sonner le tocsin. Gendarmes, pompiers et population sont vite sur place. Malgré leurs efforts il faut faire appel une fois encore aux pompiers de Saint-Aigulin mieux équipés et même à ceux de Libourne. Cela coûtera 1500 F à la commune. Ce n'est que le 21 novembre que le maire signe le marché de gré à gré avec les établissements des pompes Thirion.



Moto-pompe Thirion type M.P.R.O.

Le devis fait état d'une pompe de 25 à 30 m³ de débit avec 8 m de tuyau en caoutchouc de 70 mm pour l'aspiration, 2 fois 25 m de tuyau en toile de 70 mm de diamètre, 2 fois 25 m de tuyau en toile de 45 mm de diamètre, avec les lances et raccords correspondants et comme on n'a pas atteint les 20 000 F prévus on ajoute en supplément 2 fois 25 m de tuyau de 70 mm.

Le 29 décembre 1932, la commune va faire une nouvelle commande de matériel pour équiper ses pompiers : un dévidoir pour 300 m de tuyau monté sur roues caoutchoutées, une échelle à coulisse de 9 m, des ceintures et des casques, 50 m de tuyaux supplémentaires et différents accessoires notamment des casques pour les hommes. Les sous-officiers ont des casques différents et l'officier a droit à un casque nickelé.

En 1939 la commune équipe ses pompiers de tenues de drap, vareuses à col aiglon avec granades brodées et pantalons à passepoil rouge, képis... Elle les dote aussi de tenues complètes de treillis métis bleu. Les tenues sont différentes selon les grades : officiers, sergent, caporal et clairon.

Dévidoir et échelle à coulisse.

En 1942 la compagnie commandée par Paul Dailleau est particulièrement démunie. Il lui reste la vieille moto pompe garée sous le préau de l'école. En cas de besoin elle est tractée par un véhicule de M. Bermon le garagiste. A la fin de la guerre la moto-pompe est hors d'usage, on la remplace par une nouvelle achetée aux établissements Guignard.

En 1947, un véritable centre de secours voit le jour rue Traversière. Les pompiers sont toujours prévenus par le tocsin mais ils ont maintenant un véhicule équipé d'un deux tons et le premier pompier arrivé fait un tour dans le bourg pour prévenir les autres. En 1953 la commune sera dotée d'un fourgon incendie normalisé et d'un porteur d'eau Berliet ainsi que d'une nouvelle échelle à coulisse. Les communes de Parcou, Saint-Michel-Léparon et Saint-Michel-de-Rivière participent à l'achat. En 1986 la municipalité conduite par M. Bonichon décide de construire un nouveau centre de secours.



Le centre de secours de La Roche-Chalais a été inauguré le 21 juin 1996



2017 : les sapeurs-pompiers actifs sont sur la rampe. Prudents comme il se doit, les vétérans restent à terre !



Chez les sapeurs-pompiers, chaque année on fête Sainte-Barbe. Devant le centre, une stèle rappelle le dévouement des anciens. On ne les oublie pas.

Une grande famille qui ne demande qu'à s'agrandir...

Décembre 2017, Maurice Biret avec l'aide précieuse de Mme Véronique Foliot-Campagnaud, cheffe du centre de secours de La Roche-Chalais.